



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 12 numéro 2

Du nouveau au Service incendie à Lac-Édouard

Février 2018



Le mercredi 10 janvier dernier, monsieur Serge Buisson, directeur du Service de Sécurité incendie, accompagné du maire de Lac-Édouard, monsieur Larry Bernier et du responsable de la Caserne, monsieur Nicolas Bernard, a eu le plaisir de remettre leur diplôme à un nouveau pompier et à 4 nouvelles pompières.

Toutes nos félicitations aux nouveaux diplômés !
De gauche à droite : Jean-François Lessard, Molly Martel-Côté,
Sandra Martel, Madyson Martel-Côté et Isabelle Jomphe.

Toutes ces personnes ont suivi avec succès leur formation de 255 heures pour devenir Pompier 1. La formation *Pompier 1* permet de développer l'ensemble des compétences de base en combat d'incendie et en intervention en présence de matières dangereuses.

Voici les principaux sujets couverts par cette formation :

- Initiation au métier de pompier;
- Maîtrise des équipements relatifs à l'eau;
- Comportement et intervention en fonction des phases du feu;
- Utilisation d'un appareil de protection respiratoire isolant autonome;
- Utilisation du matériel d'intervention;
- Connaissance des caractéristiques du territoire à protéger;
- Activités de prévention des incendies;
- Processus d'intervention général;
- Processus d'intervention défensive en présence de matières dangereuses;
- Processus d'intervention spécifique à des feux de nature particulière.

Dans ce numéro :

Du nouveau au Service incendie de Lac-Édouard	1 2
Offre d'emploi	3
Notre maire siège à la FQM	4
Chronique l'Avertisseur	
Tournant missionnaire en Haute-Mauricie	5
Nouveau bébé	
Dîner d'ADELE : Spécial 10 ^e anniversaire	6
Pêche blanche : activités pour le 25 ^e anniversaire d'ADELE	7
Avis de convocation Assemblée Générale Annuelle de la Coop	8
Des nouvelles de votre Coop	9
Affaires municipales : Avis publics	10
Affaires municipales : Avis publics (suite)	11
Condoléances	
Neige poussée dans la rue	12
À l'école, autrefois...	13
Coordonnées de la Municipalité	14
Anniversaires	

Du nouveau au Service incendie à Lac-Édouard (suite)

Les compétences acquises lors de cette formation font en sorte qu'ils sont qualifiés pour des interventions dans des municipalités de 25 000 habitants et moins et ce, au plan international.



Messieurs Jean-Antoine Bayle, Gabriel Bouchard (absent sur cette photo), Denis Trépanier et Nicolas Bernard complètent l'équipe des pompiers et pompières de Lac-Édouard.

Nous devons tous accorder beaucoup de reconnaissance à ces personnes qui se dévouent bénévolement pour sauver nos vies et protéger notre environnement.

Soulignons aussi le fait que parmi ce groupe déjà très impliqué dans notre communauté, Madyson, Molly, Sandra, Denis, Gabriel et Nicolas font partie des Premiers Répondants de Lac-Édouard.

Un grand merci à vous tous !

Offre d'emploi



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

OFFRE D'EMPLOI : EMPLOYÉ(E) DE VOIRIE

La Municipalité de Lac-Édouard donne avis qu'elle sollicite des candidatures pour combler un poste de maintenance et d'entretien de toutes ses infrastructures.

Lieu de travail : 195, rue Principale, Lac-Édouard et territoire de la Municipalité de Lac-Édouard.

Fonctions : Sous la supervision de la direction générale, le ou la titulaire de ce poste aura comme première tâche d'assumer la maintenance et l'entretien des bâtiments, des rues, des pelouses ainsi que des équipements de la municipalité.

Exigences et qualités recherchées :

- Diplôme d'études secondaires et/ou expérience pertinente;
- Possession d'un permis de conduire obligatoire;
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation;
- Bonne gestion des priorités;
- Débrouillardise;
- Autonomie.

Statut d'emploi : Saisonnier, 35 heures/semaine, 4 ou 5 jours/semaine

Entrée en fonction : 23 avril 2018

Traitement : À discuter, selon expérience

Hébergement : Un logement est disponible pour les candidats venant de l'extérieur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 mars 2018, à 12 h, au bureau de la Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard G0X 3N0 (le sceau de la poste fera foi de la date d'envoi) ou par courriel à l'adresse : taxation@lacedouard.ca.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Johanne Marchand au 819-653-2438.

Notre maire siège à la FQM



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

La FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) a tenu des élections en décembre dernier afin d'élire les représentants des différentes régions du Québec. Notre maire, monsieur Larry Bernier, a été réélu pour représenter la Mauricie au Conseil d'administration de cet organisme.

Monsieur Bernier partagera avec monsieur Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, cette représentation. Monsieur Bernier siège à la FQM depuis janvier 2014.

De plus, lors de la dernière séance du Conseil d'administration, tenue le premier février 2018, monsieur Bernier a été élu pour siéger au Comité exécutif de la FQM.

Rappelons que la FQM représente quelque 1 000 municipalités du Québec. Elle constitue le plus important porte-parole du monde municipal.

Chronique L'Avertisseur

Les chaufferettes électriques portatives

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.



Voici quelques règles de sécurité à respecter si vous utilisez une chaufferette électrique portative :

- Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil**, utilisez le calibre de fusible approprié.
- Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.

N'oubliez pas que les chaufferettes portatives sont conçues pour un usage **temporaire** ! Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

Tournant missionnaire en Haute-Mauricie

Lac-Edouard: 3e rencontre des leaders: Mardi le 1er mai à 19h00

Un comité a été formé pour faire les études nécessaires pour la question de savoir finalement si la population garde ou non leur église construite en 1904. Rémy Beaudoin et Johanne Marchand, marguilliers les accompagnent dans leurs démarches.

Avec ou sans église, l'Équipe mandatée regarde avec les intéressés ce que pourrait être des nouvelles façons plus communautaires de vivre la foi.



4 Communautés/églises locales

Lac Édouard / Notre-Dame-des Neiges
La Tuque / St-Zéphirin
La Bostonnais / St-Jean-Bosco
Atikameks / Ste-Rose-de-Lima, Wemotaci

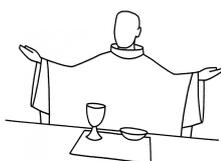
LE FRATERNEL

En primeur le vendredi sur notre site
www.saint-martin-de-tours.ca

Date de la prochaine messe
à Lac-Édouard :

Le mardi 6 mars 10 h 30

Bienvenue à toutes et à tous,
Marc Lahaie, prêtre



Nouveau bébé



Le 1^{er} février dernier, la cigogne s'est arrêtée au domicile de Sharlee Déziel et Sylvain Marchand pour y déposer la jolie Simone. Cette belle petite fille pesait à sa naissance 2 863,3 grammes ou 6 livres et 5 onces.

Toutes nos félicitations aux nouveaux parents et aux grands-parents : Johanne, notre directrice générale, et Michel Marchand de Lac-Édouard, Michèle Déziel et Claude Héroux, Gaétan Gagnon et Guylaine Lévesque de La Tuque.

Sur cette photo, cette mignonne fillette est âgée de seulement 48 heures. Comme on peut le constater, elle est déjà très photogénique.



ASSOCIATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE DU LAC ÉDOUARD

DINER D'ADELE Spécial 10^e anniversaire



Visitez notre page Facebook :
ADELE, association du
développement écologique de
lac Édouard ou contactez
Lorraine Hallé pour plus
d'informations : 819-653-2052
lorraine.halle@hotmail.com



**Les fondateurs
du Dîner
d'ADELE**
**Lorraine Hallé
et
Rémi Morin**



Samedi 10 mars

Musique et animation dès 12 h.

Magicien et mascottes sur place
pour amuser les petits et les
grands. **Tirage d'une tarière à
essence parmi les membres d'ADELE.**
(cartes au coût de 20 \$ en vente au M.G. et sur
place lors des événements)

Au menu: Assiette de Méchoui à
10 \$ ou Assiette de sous-marin,
soupe et dessert à 10\$

Service de bar: bière, vin blanc et
rouge, boissons gazeuses, jus et café.
Argent comptant seulement.



2009



2012

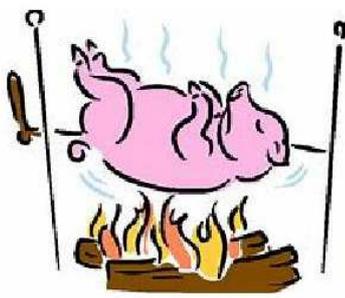
Merci aux bénévoles !



2008, 1^{er} dîner



2013



Les cuisiniers depuis 10 ans



Pêche blanche : Présentation des activités pour le 25^e D'ADELE

Samedi 3 mars
4 à 7 d'ADELE

Musique et animation dès 16 h.
Tournoi de pêche d'ADELE, mesurage des
truites et prix pour la plus grosse prise.
Au menu : Pizza et frites maison à 10\$



Permis
de
pêche
non
requis



Le fameux poulet de Lorraine!

Jeudi 8 mars
4 à 7 d'ADELE

Musique et animation dès 16 h.
Au menu : Assiette de poulet BBQ à 10\$



Samedi 10 mars
10^e anniversaire du Dîner d'ADELE

Musique et animation dès 12 h.
Michel Caron, magicien / mascottes sur
place pour amuser les petits et les
grands. Tirage **d'une tarière à essence**
parmi les membres d'ADELE.
**(cartes au coût de 20\$ en vente au M.G. et
sur place lors des événements)**
Au menu : Assiette de Méchoui à 10\$ ou Assiette
de sous-marin, soupe et dessert à 10 \$



Votre comité organisateur qui vous attend en grand nombre!

Service de bar à tous les événements :
Bière, vin blanc et rouge, boissons
gazeuses, jus et café.
Argent comptant seulement.



Pour plus d'information : lorraine.halle@hotmail.com
ou 819-653-2052 - Visitez notre page Facebook : ADELE,
association du développement écologique de lac Édouard.

Soyez des nôtres !

Coop : Assemblée Générale Annuelle



**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

COOP DE SOLIDARITÉ DE LAC-ÉDOUARD

Le dimanche 18 mars 2018 à 9 h.

Centre communautaire de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. 12 du mars 2017
6. Rapport du président
7. Rapport d'activités
8. Présentation des états financiers
9. Nomination d'un expert comptable
10. Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

Sonia Cloutier, secrétaire

Des nouvelles de votre Coop

L'année 2018 commence très bien pour notre magasin général. En effet, les ventes du mois de janvier 2018 affichent une augmentation de 13 % par rapport aux ventes de janvier 2017.

Voici d'ailleurs un portrait de nos mois de janvier depuis l'ouverture de notre Magasin général :

2014	2015	2016	2017	2018
40 060 \$	39 579 \$	42 340 \$	56 031 \$	63 298 \$



Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

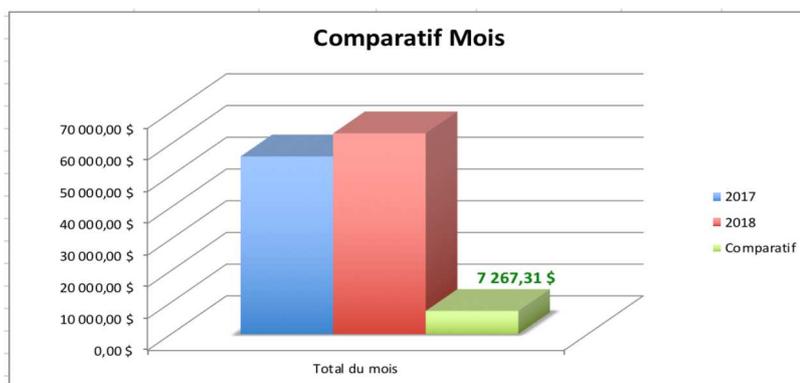
Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !
Huguette Cloutier

Continuons d'encourager notre COOP ! Achetons chez nous!

Comparatif Ventes nettes Coop : 2017-2018

Total Ventes 2017			Total Ventes 2018		
magasin	553 430,05 \$	69,29%	magasin	32 013,13 \$	50,57%
essence	245 291,42 \$	30,71%	essence	31 285,57 \$	49,43%
total:	798 721,47 \$		total:	63 298,70 \$	

Comparatif Ventes nettes Coop : janvier 2018



Total du mois		Comparatif	
2017	2018		
56 031,39 \$	63 298,70 \$	7 267,31 \$	12,97%



Affaires municipales : Avis publics



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil tenue le 13e jour du mois de février 2018, a **adopté le règlement numéro 158-2018, concernant la publication des avis publics.**

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 14e jour du mois de février 2018.

Johanne Marchand, d. g. et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil tenue le 13e jour du mois de février 2018, a **adopté un projet de règlement, relatif au règlement de zonage de Lac-Édouard portant le numéro de règlement 66.** Cette modification touchera la grille des usages et normes de la zone I-1 en y ajoutant la note suivante : Ajouter spécifiquement les usages suivants : garage municipal, autres bâtiments municipaux et y permettre l'usage Pu dans la zone industrielle I-1.

Ledit projet de règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Donné à Lac-Édouard, ce 14e jour du mois de février 2018.

Johanne Marchand, d. g. et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance spéciale dudit conseil tenue le 21e jour du mois de décembre 2017, a **adopté le règlement numéro 156-2017, décrétant l'imposition des différents taux de taxation annuels, les tarifs ou compensations s'y rattachant et permettant la mise en œuvre du budget 2018 de la municipalité.**

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 14e jour du mois de février 2018.

Johanne Marchand, d. g. et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, Directrice générale et secrétaire-trésorière, que **le rôle de perception générale est déposé et complété à la Mairie et que par la suite, je procéderai à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2018.**

Donné à Lac-Édouard, ce 8e jour du mois de février 2018.

Johanne Marchand,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Affaires municipales : Avis publics (suite)



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil qui sera tenue en la salle du Conseil, le 13^e jour du mois de mars 2018, à 19 h, **adoptera le règlement numéro 157-2018, concernant la rémunération des élus.**

Ce règlement déterminera le traitement des élus pour l'année 2018. La rémunération de base du maire sera de 3 665 \$ alors que celle des conseillers sera de 1 222 \$. L'allocation de dépenses du maire sera de 1 833 \$ et celle des conseillers de 611 \$.

La rémunération payable aux membres du conseil sera indexée annuellement, en date du 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente.

Le règlement prévoit que, lorsque la durée du remplacement du maire par son suppléant atteint un nombre de jours prévu dans le règlement, la municipalité verse à ce dernier une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

Ce règlement rétroagira au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle il entre en vigueur. Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 14^e jour du mois de février 2018.

Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière

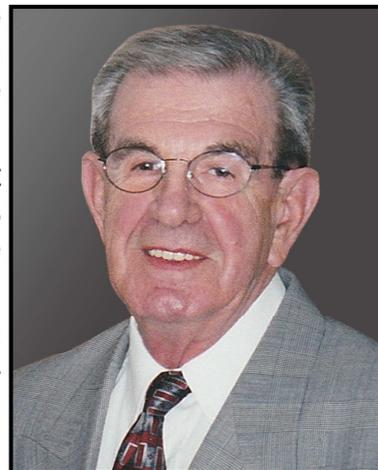
Condoléances

Le 19 janvier 2018, est décédé à l'âge de 93 ans, monsieur Paul H. Bertrand, époux de feu Marie-Berthe Beaupré, anciennement de Lac-Édouard. Il était le fils de Joseph Bertrand et de Adwilda Grenon, le frère de feu Marie-Berthe Bertrand (Gérard Audy) et de feu René Bertrand (Rollande Bourassa).

Monsieur Bertrand laisse dans le deuil ses enfants Jean-Paul, Lisette, Dominique et Marie-Claire et leurs conjoints et conjointes, sept petits-enfants, huit arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont Lise et Lisette Bertrand, résidentes de Lac-Édouard.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 3 février en la chapelle du complexe Yves Légaré à LaSalle. Ses cendres seront déposées au cimetière de Lac-Édouard à une date ultérieure.

Nous voulons adresser toutes nos condoléances aux membres de la famille éprouvée. Nos prières et nos pensées vous accompagnent.



AVIS PUBLIC



NEIGE POUSSÉE DANS LA RUE

L.R.Q., chapitre C-24.2

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Interdiction

498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.



Infraction et peine

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$.

Définition

« chemin public » :

la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables, à l'exception:

1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux;

2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection;

3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.



À l'école, autrefois...

Monsieur Normand Delisle, enseignant à Lac-Édouard dans les années '50, nous a fait parvenir ce court texte qui fera certainement plaisir à ses élèves et à leur progéniture.

Grand ménage oblige ! Voici un vestige qui évoque l'école Notre-Dame des Neiges, telle qu'elle se trouvait en 1959.

Liste partielle des élèves : la classe des 1ère, 2e et 3e ... introuvable.

Évocation pour saluer les « anciens » que je continue d'apprécier.

Monsieur Normand



Le 19 octobre 1959.

4^e
 Alberte Matte
 Jennie Skene
 Yvon Chabot
 Marie Côté
 Georges Otis
 Conrad Côté
 Alain Cloutier
Pauline Simard
 Diane Grimard
 Micheline Faucher

5^e
 Alice Otis
 Jules Simard
J.-B. Matte
 Louissette C.
 Marcel Perron
 Diane Ouellet
Michel Gagnon
Pierre Cloutier
 Benoit Cloutier
 Yves Lapointe

6^e
 Richard Simard
 Gaston Roy
 J.-B. Boivin
 Anetta Otis
 Henri Lapointe
 J.-E. Gauthier
 Fern. Faucher
Clara Boivin
 Michel Morrisset
 Roland Perron

7^e
 Richard Hamelin
 Christ. Rioux
 Nelson Côté
 Réjean Gauthier
 André Bertrand
 Pierre Matte
 Lucienne Rond.
 Lise Pilotte
 Henry Grimard
 Pauline Ouellet
 Serge Grimard
 Estelle Lapointe
Gastone Pilotte

8-9-10
 Hélène Matte
 Pierre Hamelin
 Lise Bertrand
 Lisette B.
 Marthe Chabot
 Grégoire Côté
 Reine Simard
 Andrée Boivin
 Rosaire Perron
Léon Simard
 Danielle S.
Nicole Grimard

Merci Monsieur Normand
 pour ces agréables
 Souvenirs !

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

Bonne Fête

Février

- 13 : Colette Rioux
- 15 : Jacques Tremblay
- 16 : Lucie Bacon
- 19 : Camille Chevarie
- 22 : Marc-Antoine Noreau
- 23 : Janie Cloutier
Mario Muir
- 24 : Suzanne Lavoie
- 27 : Lise Charland
- 28 : Denis et Guy Skene

Mars

- 2 : Emma et Justine Noreau
- 5 : André Beaulieu, Sonia Cloutier
Renald Cloutier, Louis Lévesque
- 6 : Pierre-Luc Noreau
- 12 : Isabelle Jomphe



DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront
le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 13 mars 2018 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mardi 6 mars**.

La mise en page du Tour du lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. : Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,
Larry Bernier et Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca

Prochaine parution : le mardi 13 mars